

Règlement du concours d'accès à la formation doctorale 2022/2023

Pour assurer le bon déroulement des épreuves écrites du concours, chaque candidat doit respecter le règlement suivant :

1. Le candidat doit se présenter au lieu d'examen un quart d'heure avant l'heure prévue pour le début de chaque épreuve, tout en s'assurant que son nom et prénom figurent sur la liste affichée sur la porte.
2. Respect de la place vers laquelle est orienté le candidat, par les surveillants et remplir les informations personnelles sur l'auto-collant se trouvant sur la table d'examen, tout en présentant la pièce d'identité et la convocation au concours.
3. Il est interdit d'entrer au lieu d'examen un quart d'heure (15 mn) après le début de chaque épreuve.
4. Il n'est autorisé au candidat de quitter l'amphi, qu'après une demi-heure du début de chaque épreuve.
5. Le candidat doit se limiter à une seule couleur de stylo – bleu ou noir -, tout en évitant d'utiliser tout signe distinctif. (lire la note à côté)
6. Il est strictement interdit d'écrire, de souligner ou de numéroter avec une couleur autre que celle choisie par le candidat.
7. Il est strictement interdit l'utilisation de téléphone portable ou autres appareils durant toute la durée des épreuves.
8. En cas de force majeure, il est permis au candidat de sortir du lieu d'examen pour une durée n'excédant pas 15 mn, à condition qu'il soit accompagné d'un surveillant, ce dernier s'assure avant, que le candidat ne porte pas avec lui son portable, feuilles ou autres documents.



NOTE AUX CANDIDATS

Nous rappelons nos chers candidats aux concours de **doctorat 3^{ème} cycle au titre de l'année 2022/2023** que toute copie comportant des signes distinctifs énumérés ci-dessous entraînera l'élimination du candidat:

- 1- Tout élément apparent sur la copie remise (partie réponse) et permettant d'identifier le candidat (nom, prénom, date de naissance, numéro de convocation, signature).
- 2- L'utilisation des couleurs (hormis le bleu ou le noir)
- 3- L'utilisation du correcteur (effaceur) les ratures et les erreurs sont mises entre parenthèses.
- 4- L'utilisation des crayons surligneurs.
- 5- L'utilisation des symboles.
- 6- Soulignement des éléments de réponse.
- 7- Tout élément faisant allusion ou référence aux travaux personnels du candidat (mémoire, article, exposé et les noms de ses enseignants).
- 8- Le candidat est entièrement responsable de la copie ; ni les surveillants, ni le responsable de la salle ne se substitueront au candidat pour vérifier la conformité de la/des copie (s) remise qu'il remet après avoir fini l'épreuve.
- 10- Toute tentative de fraude entraînera l'exclusion du candidat de tous les concours nationaux pour une période de 5 années.

Bon courage